

## AVIS PUBLIC RELATIF À LA CONSULTATION PUBLIQUE portant sur

## DU 25 MAI 2021 À 19H30

Le conseil municipal de Sainte-Mélanie souhaite consulter l'ensemble des citoyens et contribuables de son territoire afin d'entendre leurs préoccupations au sujet des parcs et terrains de jeux.

En raison des mesures sanitaires, cette séance de consultation sera tenue par visioconférence, par l'entremise de la plateforme Zoom. Le lien de connexion est le suivant : <a href="https://us02web.zoom.us/j/87950417435?pwd=UVIYRTluaDZnWXp2Qmt6Vkk2UmVQUT09">https://us02web.zoom.us/j/87950417435?pwd=UVIYRTluaDZnWXp2Qmt6Vkk2UmVQUT09</a>

Les citoyens souhaitant poser leur questions, apporter leur commentaires et communiquer leur vision quant aux parcs pourront le faire à tour de rôle.

Pour poser les questions, ceux qui le souhaitent, doivent indiquer, dans la boîte de clavardage du logiciel Zoom, qu'ils souhaitent poser une question. Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim donnera le droit de parole, à tour de rôle, aux citoyens.

Donné à Sainte-Mélanie, le 18 mai 2021,

Me François Alexandre Guay, L.L.M. Fisc.

Directeur général et

secrétaire-trésorier par intérim